

~ Prévention et Gestion des Déchets ~

R A P P O R T A N N U E L 2022

Sur le prix et et la qualité du service public de
prévention et gestion des déchets ménagers et
assimilés



CONVERGENCE
GARONNE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SOMMAIRE

Mot de la vice-présidente	3
La CDC Convergence garonne	4
Territoire et population	4
Gouvernance	4
Répartition des compétences	4
Les différents systèmes de REOM en place sur l'ensemble de la CDC Convergence Garonne	5
Organisation du service sur les 13 communes gérées par la CDC	6
Chiffres clés 2022	7
Actions de prévention et d'amélioration du tri 2022	9
Indice de réduction des déchets et d'amélioration du tri 2022	9
La prévention des déchets	9
Préparation à l'extension des consignes de tri	10
Communication	11
Manifestations	11
Études diverses menées	12
Organisation de la collecte des déchets	13
Collecte en porte-à-porte	13
Collecte en apport volontaire	14
Apport en déchèterie	14
Bilan de la collecte des déchets	16
Tonnages collectés en 2022 et performances de collecte	16
Évolution des tonnages	17
Traitement et valorisation	18
Organisation du traitement	18
La valorisation des déchets	19
Synoptique des déchets	20
Les indicateurs financiers	21
Principales dépenses de prestation	21
Budget, coût du service et financement	21
Indicateur Compta-Coûts 2022	22
Structure des coûts	22
Coût des différents flux de déchets	24
Perspectives 2023	25
Lexique	26

MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE



L'année 2022 pour le Service Prévention et Gestion des Déchets de la Communauté de Communes (CDC) a été marquée par un certain nombre d'actions entreprises, en particulier sur le tri des déchets.

Tout d'abord, la préparation à l'extension des consignes de tri au 1er janvier 2023 dont l'objectif est de simplifier le geste de tri afin de trier tous les emballages et papiers. Un travail collaboratif autour des outils de communication a été mené avec les 6 autres collectivités partenaires de la SPL Trigironde. Un visuel commun a été créé pour permettre à tous d'être informés des futures consignes de tri. Le lancement de la campagne de communication a débuté en fin d'année 2022.

En parallèle, notre ambassadrice de tri a démarré une session d'animations sur le tri des déchets dans les écoles du territoire sur l'année scolaire 2022-2023 pour sensibiliser les scolaires à ces changements.

A cela, s'ajoute la préparation de l'opération de remplacement des bacs de collecte sélective verts afin de suivre les recommandations nationales, le jaune étant la couleur officielle du tri. Sur les 13 communes de la rive gauche, environ 90% du parc des bacs était vert, et ce malgré, un remplacement

au fil de l'eau mené depuis octobre 2019. L'année 2022 a permis d'établir la stratégie de distribution pour une mise en œuvre prévue initialement en décembre 2022, mais réalisée en janvier et février 2023.

L'année 2022 est également marquée par le déploiement de l'application Montri, développée par la Société Uzer et proposée dans le cadre de notre marché de collecte en porte-à-porte par notre prestataire, COVED PAPREC. En une seule application, nos usagers peuvent signaler un problème de collecte, prendre rendez-vous pour les encombrants, obtenir le calendrier de collecte ou encore trouver les différentes bornes à verre et textiles les plus proches de chez eux. Dès son déploiement, l'application a connu un grand nombre de téléchargement, mais la CDC doit poursuivre la communication autour de cet outil.

Autre fait marquant, la CDC a racheté, en fin d'année 2022, le site de Virelade. Avec l'acquisition de ce terrain, de nouvelles perspectives s'offrent à nous, comme la réflexion autour de la modernisation de la déchèterie par exemple.

Enfin, on note une légère diminution de nos déchets ménagers et assimilés (-6%) par rapport à l'année 2021, ce qui est encourageant. Nous devons poursuivre nos efforts par un meilleur accompagnement des usagers à la réduction de leurs déchets et à un meilleur tri.

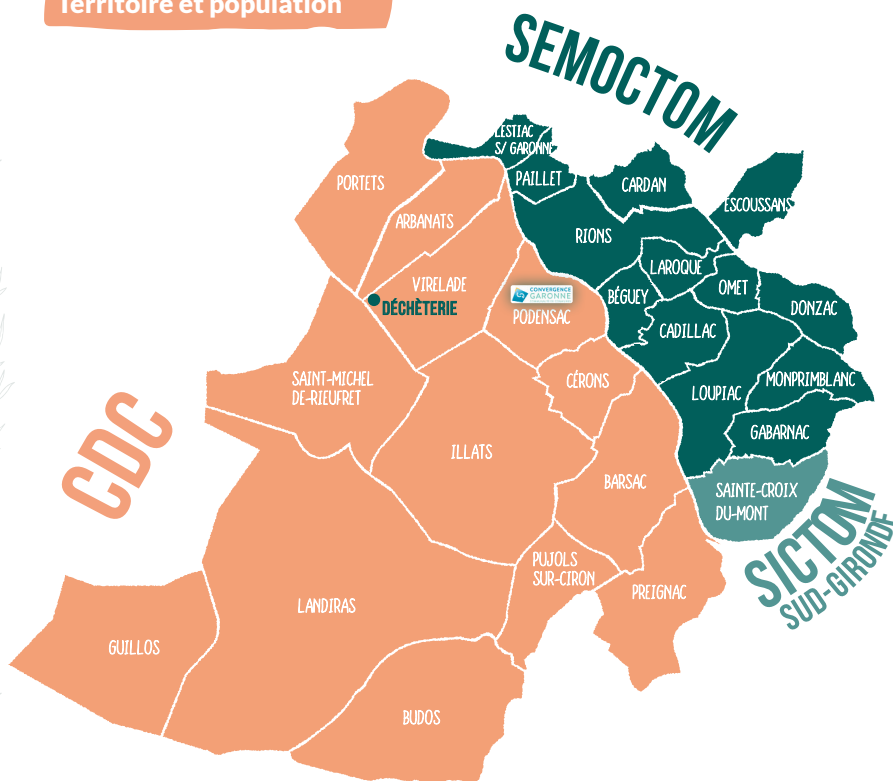
Bonne lecture.

MYLÈNE DOREAU

*Vice-Présidente en charge de la politique de gestion des déchets
Communauté de Communes Convergence Garonne*

LA CDC CONVERGENCE GARONNE

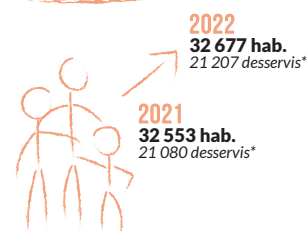
Territoire et population



27 COMMUNES

13 COMMUNES DONT LA GESTION DES DÉCHETS EST ASSURÉE PAR LA CDC (RIVE GAUCHE)

TERRITOIRE MIXTE RURAL



2022
32 677 hab.
21 207 desservis*

2021
32 553 hab.
21 080 desservis*

+0,4% HAB.
+0,6% desservis

*Population municipale INSEE 2022

Répartition des compétences

	GESTION DE LA REDEVANCE	COLLECTE	TRAITEMENT
13 communes de la rive gauche	CDC	CDC par prestataire privé	CDC par prestataire privé
13 communes de la rive droite	CDC	SEMOCTOM	SEMOCTOM
Commune de St-Croix-du-Mont	SICTOM Sud-Gironde	SICTOM Sud-Gironde	SICTOM Sud-Gironde

Sur le territoire de la Communauté de Communes Convergence Garonne, différentes modalités du service de gestion des déchets cohabitent avec des modes de fonctionnement et de facturation différents selon les territoires, issus des fusions antérieures.

La CDC possède la compétence collecte et traitement des déchets uniquement sur les 13 communes de la rive gauche (orange sur la carte). Pour les 14 autres communes de la rive droite, cette

compétence a été transférée aux syndicats de collecte voisins.

Au regard du transfert des compétences pour une partie du territoire, ce rapport sur le prix et la qualité du service portera uniquement sur les communes de la rive gauche. Les éléments concernant les communes de la rive droite seront accessibles dans les rapports du SEMOCTOM et du SICTOM Sud-Gironde.

Gouvernance

La CDC est administrée par un Conseil Communautaire composé de 43 élus titulaires et 18 élus suppléants des communes membres. Le bureau, composé de 12 Vice-Présidents élus à la majorité des Conseillers Communautaires, est chargé de mettre en œuvre les différentes compétences gérées par la Collectivité.

Mme Mylène Doreau 4ème vice-présidente est en charge de la politique de gestion des déchets.

Le Conseil Communautaire définit la politique de la CDC, vote les budgets, décide des modalités de gestion du service, décide des investissements futurs et élit le Président et les membres du bureau.

Une commission « Prévention et Gestion des Déchets » composée d'un membre titulaire et d'un membre suppléant par commune propose et donne son avis sur l'évolution de la politique de gestion des déchets. Elle se réunit régulièrement au cours de l'année.

Modalité d'exploitation du service public de gestion des déchets

	EX-CDC DU CANTON DE PODENSAC	EX-CDC DES COTEAUX DE GARONNE + ESCOUSSANS	LESTIAC, PAILLET, RIONS ET CARDAN	COMMUNE DE STE-CROIX-DU-MONT
Nombre de communes	13	9	4	1
Population municipale (insee 2022)	21 207	6 795	3 809	866

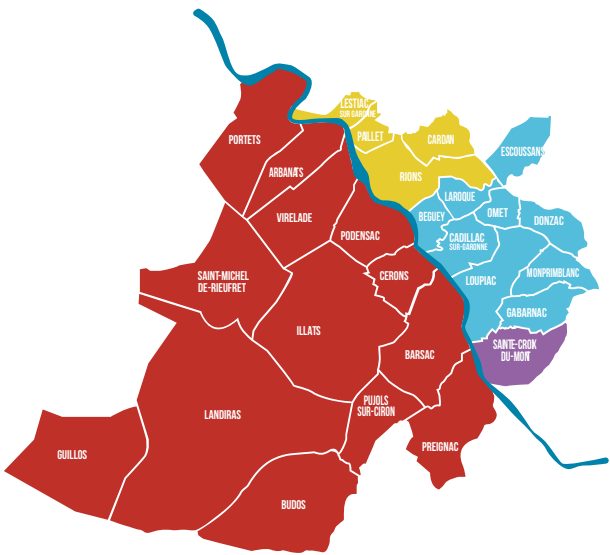
Type de collecte des ordures ménagères	Porte-à-porte	Porte-à-porte	Porte-à-porte	Porte-à-porte
Fréquence de collecte des ordures ménagères	1 par semaine	1 par semaine Points enterrés Bourg de Cadillac : 2 fois par semaine	1 par semaine	1 par semaine
Type de collecte sélective	Porte-à-porte	Porte-à-porte Points enterrés Bourg Cadillac et Béguey	Porte-à-porte	Points d'apport volontaire
Fréquence de collecte sélective	Tous les 15 jours	Tous les 15 jours	Tous les 15 jours	-
Type de collecte verre	Points d'apport volontaire	Points d'apport volontaire	Points d'apport volontaire	Points d'apport volontaire
Fréquence de collecte verre	-	-	-	-
Collecteur	COVED	SEMOCTOM + COVED	SEMOCTOM	SICTOM Sud-Gironde
Type de contrat	Prestation de service	Régie SEMOCTOM	Régie SEMOCTOM	Régie SICTOM Sud-Gironde

Bacs utilisés pour les ordures ménagères	120, 240, 360, 660 L Numérotés & pucés (RFID)	120, 240, 360, 660 L Majoritairement Numérotés & pucés (RFID)	120, 240, 360, 660 L Numérotés & pucés (RFID)	Sacs
Bacs utilisés pour la collecte sélective	120, 240, 360, 660 L Numérotés	120, 240, 360, 660 L Majoritairement Numérotés & pucés (RFID)	120, 240, 360, 660 L Majoritairement Numérotés & pucés (RFID)	Points d'apport volontaire
Borne à verre	89 bornes	14 bornes	7 bornes	2 bornes

Nombre de déchèteries	1	6	6	1
Gestions des déchèteries	CDC Convergence Garonne via un prestataire privé (COVED)	Régie SEMOCTOM	Régie SEMOCTOM	Régie SICTOM
Type d'accès dans les déchèteries	Carte d'accès	SEMOCODE	SEMOCODE	Carte d'accès

Financement du service	REOMI levés et pesés	REOM	REOMI levées	REOM
------------------------	----------------------	------	--------------	------

Les différents systèmes de REOM en place sur l'ensemble de la CDC Convergence Garonne



La Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) finance le service public de prévention et de gestion des déchets. Toutefois, son fonctionnement diffère selon les territoires :

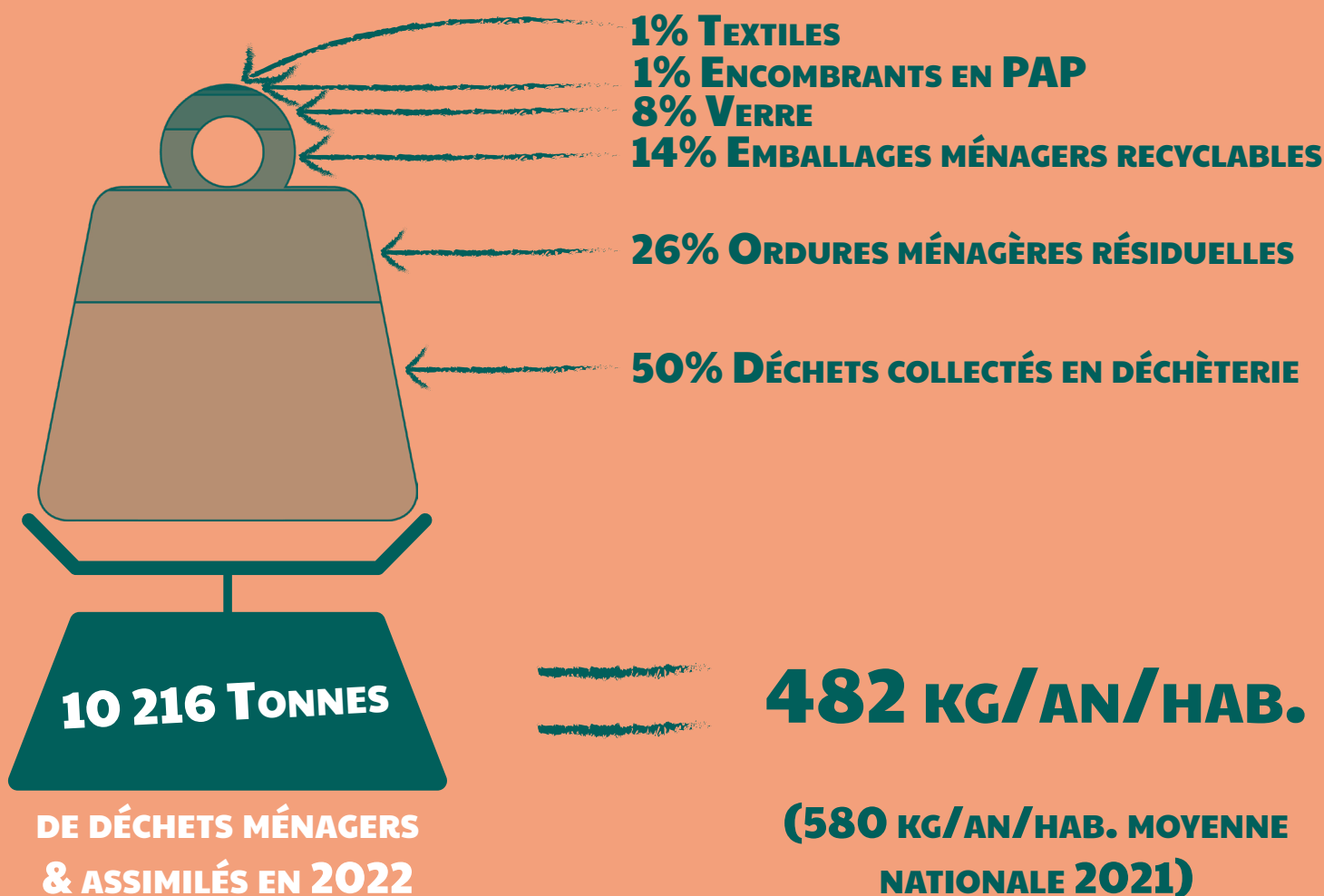
- REOM incitative aux poids et à la levée pour les 13 communes de la Rive Gauche (en rouge sur la carte).
↳ **Compétence déchets gérée par la CDC**
- REOM incitative à la levée pour 4 communes du territoire (en jaune sur la carte).
↳ **Compétence déchets transférée au SEMOCTOM mais facturation de la REOM par la CDC**
- REOM pour les 8 autres communes du SEMOCTOM (en bleu sur la carte).
↳ **Compétence déchets transférée au SEMOCTOM mais facturation de la REOM par la CDC**
- REOM pour la commune de Sainte-Croix-du-Monde (territoire SICTOM Sud-Gironde)(en violet sur la carte).
↳ **Compétence déchets transférée au SICTOM Sud Gironde et facturation de la REOM par le SICTOM Sud-Gironde**

Organisation du service sur les 13 communes gérées par la CDC



DÉCHETS PRIS EN CHARGE PAR LE SERVICE	MODE D'ORGANISATION			
Ordures ménagères	Porte-à-porte	Prestataires privés	Prestataires privés	Prestataires privés
Emballages et papiers (recyclables Hors verre)	Porte-à-porte			
Verre	Apport volontaire			
Encombrants	Porte-à-porte			
Textile	Apport volontaire			
Déchets verts	Déchèterie			
Carton				
Mobilier				
Piles, cartouches d'imprimantes, huiles végétales, huile de vidange, batterie, lampes				
Tout venant				
DEEE				
DDS				
Gravats				
Ferraille				

CHIFFRES CLÉS 2022



Collecte

PORTE-À-PORTE (OMR, CS, ENCOMBRANTS EN PAP)		APPORT VOLONTAIRE (VERRE, TEXTILE)		APPORT EN DÉCHÈTERIE	
4 162 tonnes	196 kg/hab.	903 tonnes	43 kg/hab.	5 151 tonnes	243 kg/hab.
-3% par rapport à 2021		-1% par rapport à 2021		-10% par rapport à 2021	

943 tournées

de collecte sur 2022 en Porte-à-Porte (PAP)

125 164 km

parcourus au cours des différentes collectes (OMR, CS et encombrants en PAP)

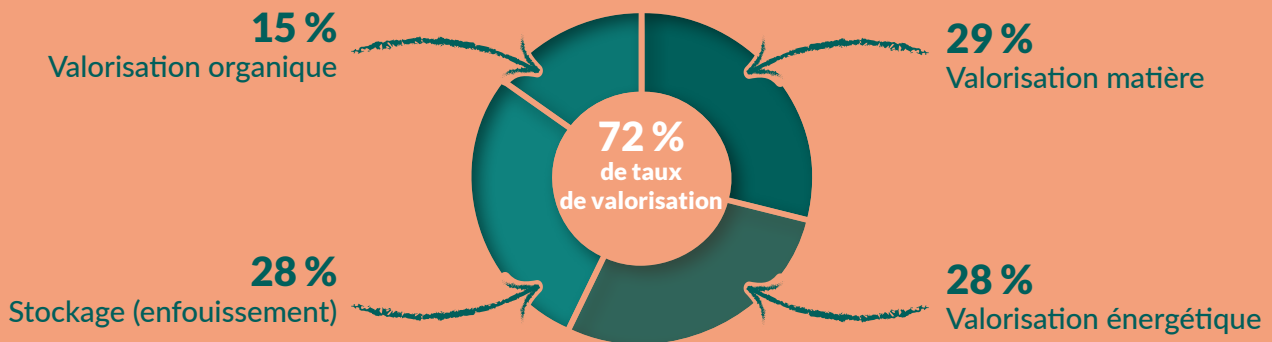
94 tournées

de collecte de verre en AV en 2022

16 635 km

parcourus pour collecter le verre

Traitement



Données financières

2 770 342,90 €
de dépenses de fonctionnement

912 691,51 €
de dépenses d'investissement

97 €
coût aidé HT par habitant*

* : Le coût aidé correspond au coût résiduel à la charge de la collectivité et donc à son besoin de financement. Voir détails à partir de la page 21.

Prévention des déchets

COMPOSTAGE	ANIMATIONS SENSIBILISATION	
107 composteurs distribués	35 animations scolaires	806 élèves sensibilisés au tri et à la prévention

Données sociales au sein du service Prévention et Gestion des Déchets

1 ambassadrice de tri

3 agents administratifs +1 renfort ponctuel
(facturation, mise à jour des dossiers, gestion des bacs, accueil physique du public)

1 agent d'accueil

1 agent de livraison des bacs

1 chargée de mission Prévention et Gestion des Déchets

1 cheffe de service Environnement, Urbanisme et Déchets

1 directrice de territoire en charge de l'Environnement, Économie, Urbanisme, Tourisme, Services Techniques et Déchets

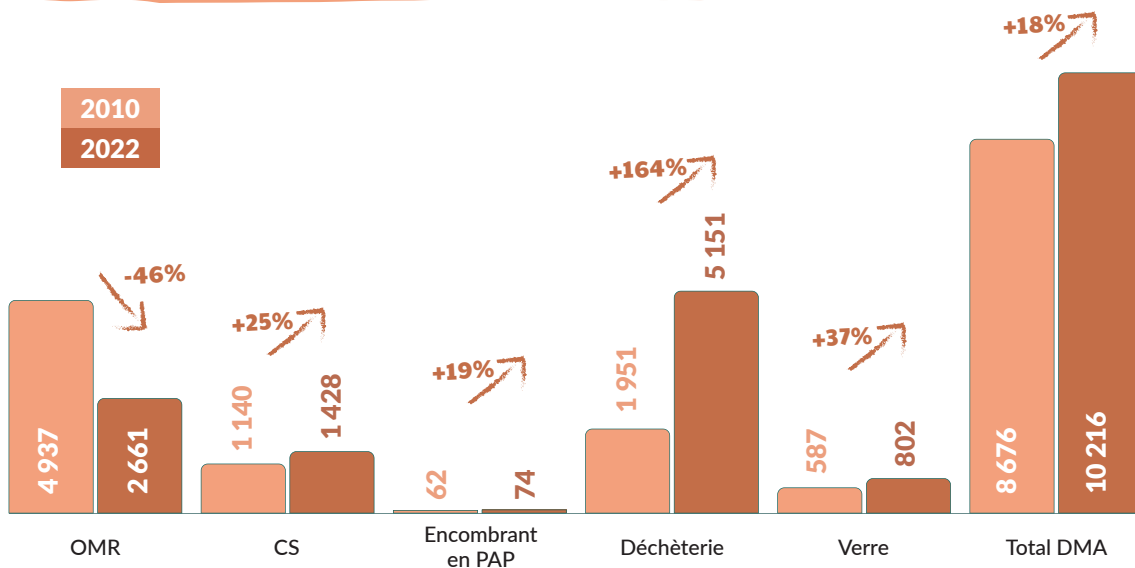
Soit environ 6.7 ETP

6 agents de la fonction publique

4 agents contractuels

ACTIONS DE PRÉVENTION ET D'AMÉLIORATION DU TRI 2022

Indice de réduction des déchets et d'amélioration du tri 2022



La loi de transition énergétique pour la croissance verte et le plan régional de prévention et de gestion des déchets définissent des objectifs de réduction de :

- 10% de DMA collectés entre 2010 et 2020
- 12% de DMA collectés entre 2010 et 2025
- 14% de DMA collectés à l'horizon 2031

2011 : Mise à disposition de bacs pour la collecte sélective en remplacement des caissettes

2012 : Année de mise en place de la redevance incitative qui a conduit à une diminution de quasiment 50% d'ordures ménagères et à une amélioration considérable du geste de tri avec une augmentation des flux triés en collecte sélective, en verre et en apport en déchèterie.

Les OMR ont diminué de moitié ce qui est un constat positif. On note, depuis 2010, une amélioration nette du tri avec une augmentation importante des déchets déposés en déchèterie et une hausse du verre et des emballages et papiers recyclables (CS) collectés. Néanmoins, les objectifs globaux de réduction des DMA ne sont pas atteints, avec une augmentation de 18% des DMA entre 2010 et 2022.

La prévention des déchets

Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD)

Dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets qui s'est tenue du 19 au 27 novembre 2022 sur le thème du Textile, plusieurs animations ont été proposées :



Le Marché vers le zéro déchet

le samedi 19 novembre au Domaine de la Forge à Portets en présence d'un grand nombre d'artisans locaux engagés dans la démarche zéro déchet avec pour moment phare de la journée un défilé de mode de créations originales à partir de vêtements de seconde main.

Bilan fréquentation : 77 personnes



Marché zéro déchet



Atelier fabrication de cosmétiques



Défilé

2 projections de films au cinéma Lux de Cadillac-sur-Garonne



Le mercredi 23 novembre : « Ma petite planète verte » à destination des enfants accompagnés de leurs parents avec goûter et conférence autour de photographies animalières de Bastien Campistron.

Bilan fréquentation : 35 personnes



Le jeudi 24 novembre : « Fast Fashion, les dessous de la mode à bas prix » de Gilles Bovon et Édouard Perrin ; à destination du grand public.

Bilan fréquentation : 7 personnes

Compostage

Conférence Prévention et Gestion de proximité des Biodéchets

Lundi 16 mai 2022

Organisée par les associations du Domaine de la Chapelle, un Brun de vert et en partenariat avec la CDC, cette conférence à destination des élus, associations, professionnels du territoire a permis de présenter les obligations, enjeux et solutions pour la gestion de proximité des biodéchets.

Diagnostic sur la gestion des biodéchets

Réalisé sur le territoire de la CDC (sur les 13 communes de la rive gauche) par les étudiants de l'IFAID, dans le cadre des réflexions sur le tri à la source des biodéchets.



107
Composteurs distribués
en 2022



source : www.quadria.eu

Préparation à l'extension des consignes de tri

Appel à projet CITEO

En vue de la mise en place de l'extension des consignes de tri au 1er janvier 2023 (« tous les emballages et papiers se trient ») :

- ↳ La CDC a été lauréate de l'appel à projet de CITEO sur l'extension des consignes de tri pour une mise en place au 1er janvier 2023.
- ↳ Collaboration avec les autres collectivités territoriales de la SPL Trigironde à la création d'outils de communication mutualisés pour l'extension des consignes de tri au 1er janvier 2023 (affiches, autocollants et autres supports). Pour rappel, 7 collectivités (SMICVAL Libournais Haute Gironde, SEMOCTOM, SMICOTOM, SICTOM Sud Gironde, CDC Médoc Estuaire, CDC Médullienne, CDC Convergence Garonne) se sont associées au sein de la Société Publique Locale (SPL) Trigironde pour créer un nouveau centre de tri à maîtrise d'ouvrage public, en réponse aux exigences de la Loi sur la Transition Énergétique du 17 août 2015, qui impose l'extension des consignes de tri à tous les Français avant la fin de l'année 2022. L'objectif, à travers ce projet, est de mutualiser l'ensemble des services (transports, tri, transferts, etc.) nécessaires à l'activité de collecte sélective. Ce nouveau centre de tri est en cours de construction en lieu et place de l'existant au sein du Pôle Environnement du SMICVAL, sur la commune de Saint Denis de Pile.
- ↳ Préparation du projet de remplacement du parc des bacs verts de collecte sélective par des bacs gris à couvercle jaune afin de suivre les recommandations nationales (changement effectué sur l'année 2023).



Animations scolaires

Avec les nouvelles de consignes de tri au 1er janvier 2023, un cycle de trois animations sur l'année scolaire 2022-2023 a été proposé aux écoles du territoire dès septembre 2022.

La première animation sur les matières et les emballages a eu lieu lors du premier trimestre 2022 et a rassemblé 8 écoles ; 35 classes et 806 élèves pour un total de 35 animations.

Ces actions se poursuivent sur l'année 2023.

Réunions publiques

Deux réunions publiques ont été organisées le 8 décembre à Landiras et le 15 décembre à Podensac pour annoncer les changements à venir sur l'année 2023 : nouvelles consignes de tri (tous les emballages et papiers se trient à partir du 1er janvier 2023) et remplacement des bacs verts de tri par des bacs gris à couvercle jaune.

Fréquentation : 31 personnes à Landiras et 35 personnes à Podensac



Réunion publique de Landiras

Communication

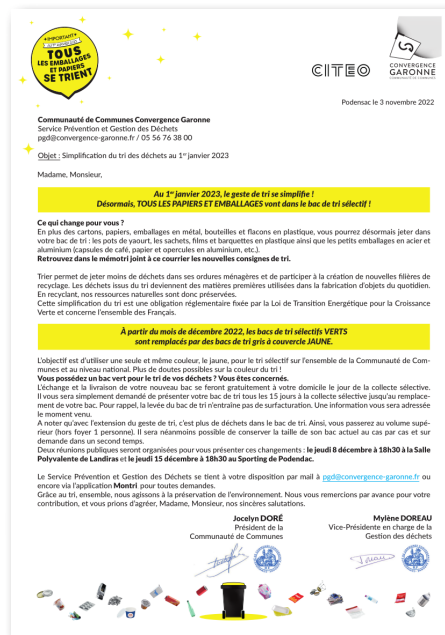
Lancement de l'application Montri en septembre 2022

À destination des usagers des 13 communes de la rive gauche de la Communauté de Communes, cette application, développée par la société UZER, permet de mieux gérer ses déchets, de connaître les consignes de tri, de localiser les points de collecte, de faire des signalements (problèmes de collecte, demandes de bacs, rdv collecte encombrants en PAP, etc.) et d'obtenir le calendrier de collecte.



Préparation à l'extension des consignes de tri & le remplacement des bacs verts en décembre 2022

Lancement de la communication sur l'extension des consignes de tri et le remplacement des bacs verts de tri par des bacs gris à couvercle jaune en décembre 2022. Pour cela, ont été mis en place une « campagne d'affichage », des publications sur les réseaux sociaux, des réunions publiques et un courrier d'information à l'habitant.



Manifestations

Accompagnement à la gestion des déchets de la manifestation Rues et Vous : Mise en place de système de tri des déchets à la source, collecte des mégots



Études diverses menées

Ordures Ménagères Résiduelles

Participation à l'étude d'opportunité pour le traitement autonome des déchets résiduels en Gironde avec 12 autres intercommunalités girondines à compétence déchets. Cette étude est née de plusieurs constats : augmentation du traitement des déchets résiduels depuis 2020 sur le département de la Gironde, augmentation prévisionnelle des coûts de traitement lié notamment à la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) et situation de monopole de la société VEOLIA sur le département (gestion en délégation de service public des deux unités de valorisation énergétique de Bordeaux Métropole, notamment). L'objectif de cette étude est de rechercher une autonomie de traitement collective afin de maîtriser les dépenses sur le traitement des déchets résiduels.

Redevance d'enlèvement des ordures ménagères




Deux études réalisées par le cabinet Inddigo pour comprendre et améliorer le service :

- ↳ Etude comparative des redevances sur le territoire de la communauté de communes dont l'objectif est d'étudier les différents régimes de redevances appliqués sur le territoire de la Communauté de Communes Convergence Garonne par type de foyer et services rendus. Il en ressort que les différentes redevances du territoire sont cohérentes et respectent la logique économique qui est leur est propre et permettent une bonne couverture des coûts. Les possibilités d'évolution restent assez limitées mais des ajustements restent envisageables.
- ↳ Accompagnement à l'évolution de la tarification des professionnels sur la rive droite dont l'objectif est d'aboutir à une tarification harmonisée de la redevance pour l'ensemble des professionnels de la rive droite. Cette étude a permis d'établir à compter du 1er janvier 2023, un forfait de gestion CDC identique pour les tarifs de l'ensemble des professionnels de la Rive Droite (hors appel SEMOCTOM).

ORGANISATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS

La CDC Convergence Garonne a confié la collecte des déchets ménagers (ordures ménagères, emballages recyclables, verre et encombrants) à un prestataire de service, COVED (groupe PAPREC), tout comme la gestion de la déchèterie de Virelade.

Population desservie : 13 communes - 21 207 habitants (population municipale INSEE 2022)

MODE D'ORGANISATION	DÉCHETS	CONTENANTS	FRÉQUENCE DE COLLECTE	MOYENS MATÉRIELS DE COLLECTE COVED
 PORTE-À-PORTE	Ordures ménagères	Bacs pucés individuels	1 fois par semaine	1 BOM PTAC 26T 2 BOM PTAC 19T Équipées pesées embarquées
	Emballages et papiers	Bacs pucés et non pucés individuels	1 fois tous les 15 jours	2 BOM PTAC 19T
	Encombrants	Aucun	1 fois par mois	1 BOM PTAC 19T et un fourgon de 3,5T
 APPORT VOLONTAIRE	Verre	Colonnes aériennes (67 PAV)	-	Ampliroll 26T
	Textile	Bornes (18 PAV)	-	
 DÉCHÈTERIE	Déchets verts, carton, mobilier, piles, cartouches d'imprimantes, huiles végétales, huiles minérales, batterie, ampoules et néons, tout-venant, DEEE, DDS, gravats, ferraille	Bennes, conteneurs maritimes, armoires pour produits chimiques, Géobox	-	

Collecte en porte-à-porte

Producteurs non ménagers :

Aucun seuil de collecte n'est appliqué pour les producteurs non ménagers (exemple : restaurateurs, établissement public, etc...).

Collecte des ordures ménagères

Modalité de collecte :

- Bacs individuels pucés d'une capacité de 120, 240, 360 ou 660 L,
- Cuve de couleur rouge ou gris, couvercle rouge grenat
- Déchets à déposer en sacs fermés dans le bac

Planning des collectes :

93 991 km effectués

Lundi	Mardi	Mer.	Judi	Ven.
BUDOS GUILLOS PREIGNAC PUJOLS	CÉRONS PODENSAC	LANDIRAS	BARSAC ILLATS ST-MICHEL	ARBANATS PORTETS VIRELADE

Collecte des emballages ménagers recyclables et des papiers

Modalité de collecte :

- Bac individuels pucés et non pucés d'une capacité de 120, 240, 360 ou 660 L
- Cuve et couvercle de couleur vert ou cuve grise et couvercle vert ou cuve grise et couvercle jaune pucé.
- Déchets à déposer en vrac, séparés les uns des autres, bien vidés et non lavés dans le bac

Planning des collectes : PAIRE ET IMPAIRE

59 163 km effectués

Lundi	Mardi	Mer.	Judi	Ven.
PODENSAC	ILLATS	ARBANATS PUJOLS/ CIRON	BUDOS GUILLOS	PREIGNAC

Lundi	Mardi	Mer.	Judi	Ven.
ST-MICHEL-DE-RIEUFRET VIRELADE	LANDIRAS	PORTETS	BARSAC	CERONS

Collecte des encombrants en PAP

Modalité de collecte :

- Inscription des usagers auprès de notre prestataire de collecte au moyen d'un numéro vert (0 800 132 232) et à partir de septembre 2022 sur l'application Montri.
- Déchets à déposer sur le trottoir en veillant à ne pas empiéter sur la chaussée, la veille du passage du camion de collecte.
- Déchets acceptés : tout objet ne pouvant entrer dans une voiture (équipements électriques et électroménagers interdits). Nouveauté à partir de 2022, une collecte spécifique mobilier et une collecte spécifique encombrants (hors mobilier) sont organisées permettant de séparer les flux et d'augmenter le recyclage du mobilier.

Planning des collectes :

2 010 km effectués

BARSAC, CÉRONS, ILLATS, PREIGNAC, PUJOLS-SUR-CIRON, ST MICHEL-DE-RIEUFRET	Encombrants 2 ^{ème} jeudi du mois Mobilier 4 ^{ème} jeudi du mois
ARBANATS, BUDOS, GUILLOS, LANDIRAS, PODENSAC, PORTETS, VIRELADE	Encombrants & mobilier 4 ^{ème} jeudi du mois

Moyens humains pour la collecte PAP (prestataire COVED)

3 chauffeurs PL / 4 équipiers de collecte / 1 mécanicien / 1 chef d'équipe / 1 assistance administrative / 1 directeur de site

Collecte en apport volontaire

Collecte du verre

Modalité de collecte :

- 89 bornes réparties sur 67 points d'apport volontaire
- Déchets acceptés : bouteilles, flacons, pots et bocaux en verre vide

94 tournées.

Moyens humains (prestataire COVED) : 1 chauffeur PL

Collecte du textile

Modalité de collecte :

- 21 bornes sur 18 PAV Le Relais réparties sur les 13 communes
- Déchets acceptés : textiles et linge de maison propres et secs, chaussures reliées par 2, en sac de 30L

Planning des collectes :

16 635 km effectués

Vidage des colonnes selon le calendrier établi et à la demande des communes.

Planning des collectes :

Selon le calendrier établi par Le Relais

Évolution de l'organisation de la collecte



- Dans le cadre de l'harmonisation du dispositif de collecte (loi AGEC), depuis octobre 2019, remplacement au fil de l'eau des bacs verts de collecte sélective par des bacs gris au couvercle jaune. En 2022, préparation du renouvellement du parc entier des bacs verts pour un changement effectif en 2023.
- Etude de densification du parc de bornes à verre avec remplacement des anciennes bornes au fil de l'eau.

Apport en déchèterie

La déchèterie de Virelade est gérée en prestation de services par la société COVED Paprec.

Moyens humains (prestataire COVED) : 2 agents d'accueil, 1 conducteur d'engin, 1 chauffeur, 1 responsable d'exploitation

Modalité de collecte :

- Accès en haut de quai limité aux véhicules de moins de deux mètres, munis d'une carte d'accès
- Possibilité de 5 dérogations par an pour les particuliers dotés de véhicule hors gabarit et d'une carte d'accès. Cette dérogation donne accès à la déchèterie les matins de 9h à 12h du lundi au vendredi.



Horaires d'ouverture de la déchèterie

	Du Lundi au Vendredi	Samedi	Dimanche
Véhicules et remorques	13H 18H	8H30 18H	8H30 13H
Véhicules hors gabarit munis d'une dérogation	9H 12H	-	-

Déchets acceptés :



AMEUBLEMENT



ENCOMBRANTS



DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES (DDS)



CARTONS



DÉBLAIS/GRAVATS



DÉCHETS VERTS



MÉTAUX



HUILES DE FRITURE



HUILES MINÉRALES



VERRE



PILES ET ACCUMULATEURS



BATTERIES



RADIOGRAPHIES



CARTOUCHES D'ENCRE



BOIS



DSEE



AMPOULES ET NÉONS

En 2022, une benne de pneus a été mise ponctuellement à disposition des mairies sur la déchèterie pour évacuer les pneus de véhicules légers collectés par les communes.

Fréquentation 2022 sur la déchèterie de Virelade

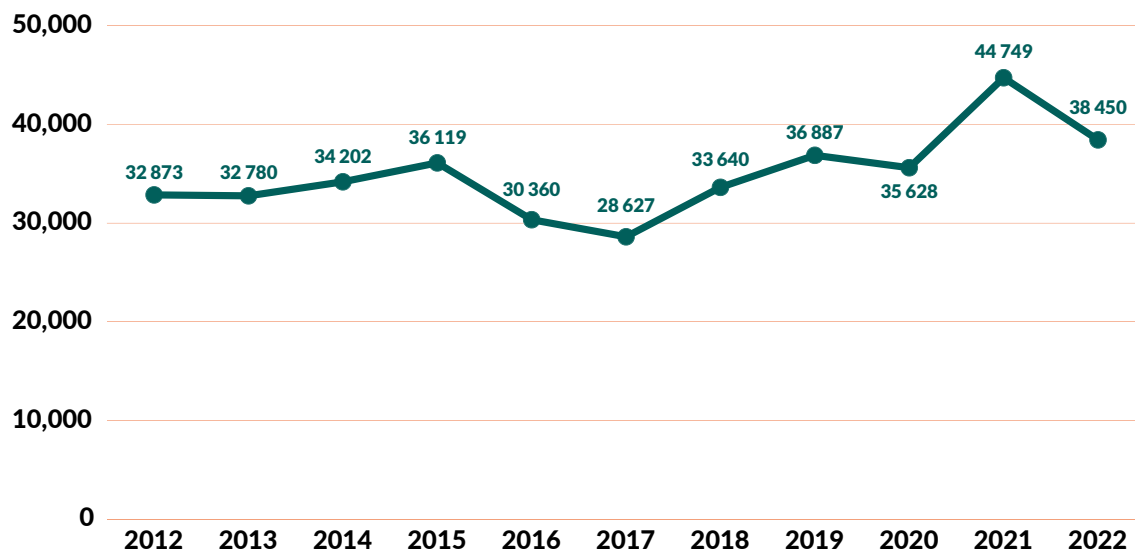
Par commune :



Par mois :



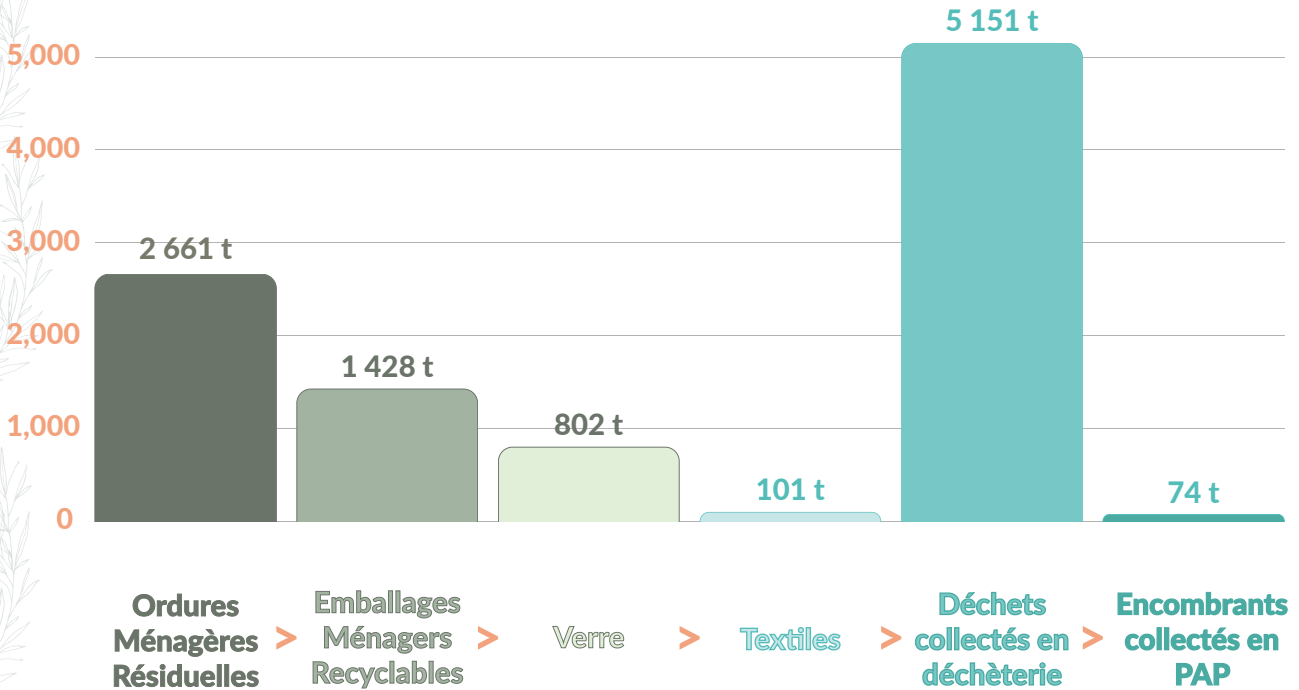
Evolution de la fréquentation de la déchèterie depuis 2012



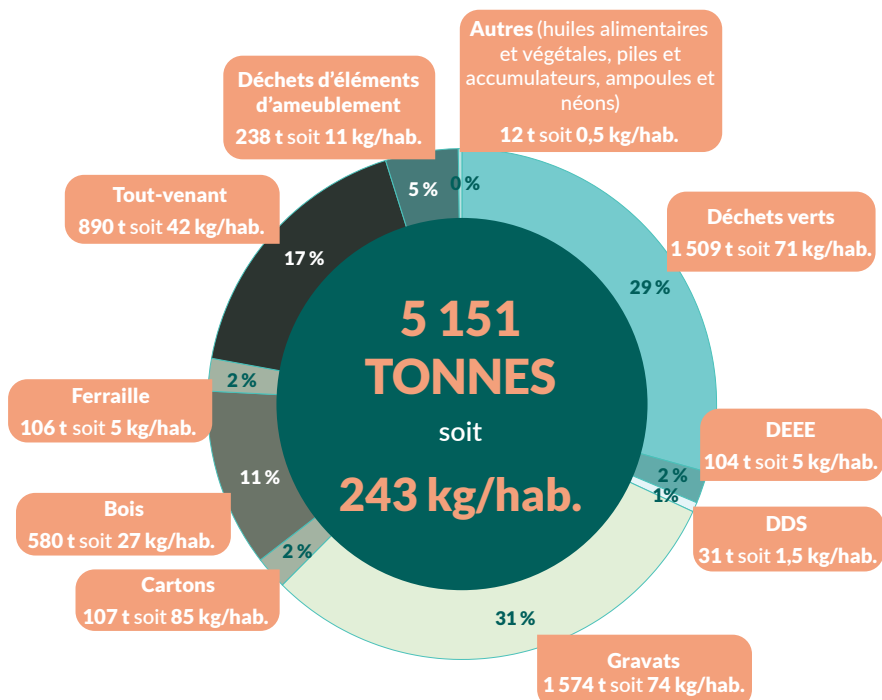
BILAN DE LA COLLECTE DES DÉCHETS

Tonnages collectés en 2022 et performances de collecte

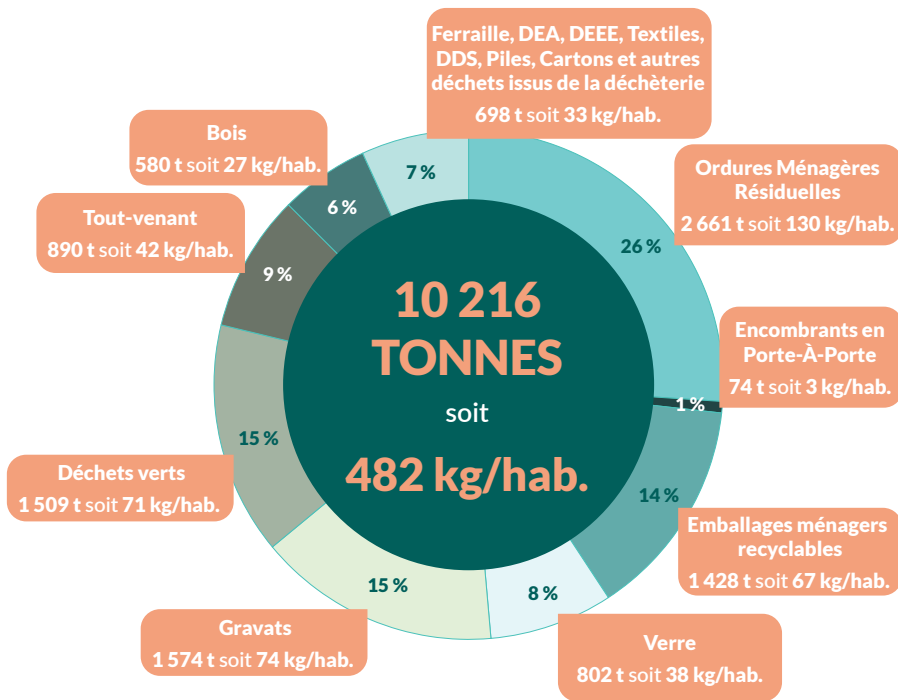
Déchets ménagers & assimilés collectés en 2022 (en tonne et en kg/hab.)



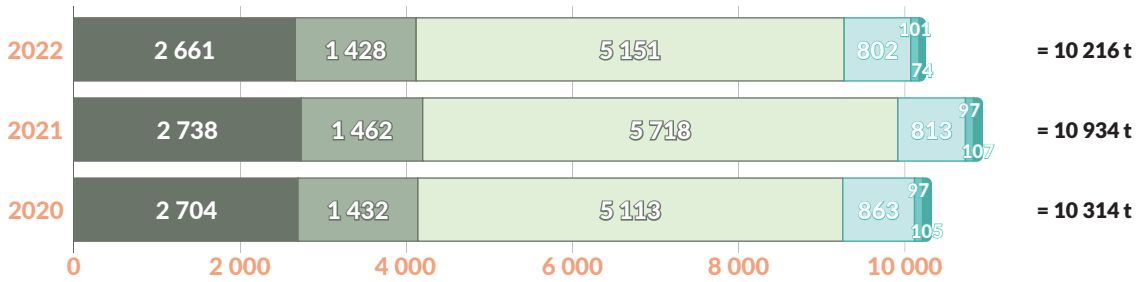
Déchets collectés en déchèterie en 2022



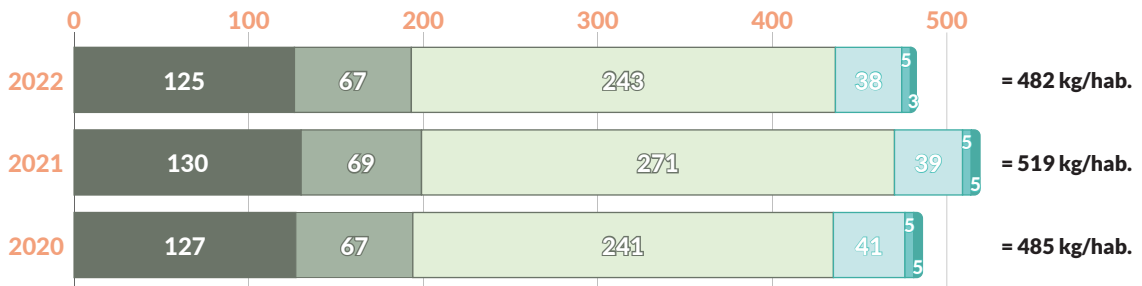
Répartition des déchets ménagers & assimilés en 2022



Évolution des tonnages



Ordures Ménagères Résiduelles > Emballages collectés recyclables > Déchets collectés en déchèterie > Verre > Textiles > Encombrants en PAP



TRAITEMENT ET VALORISATION

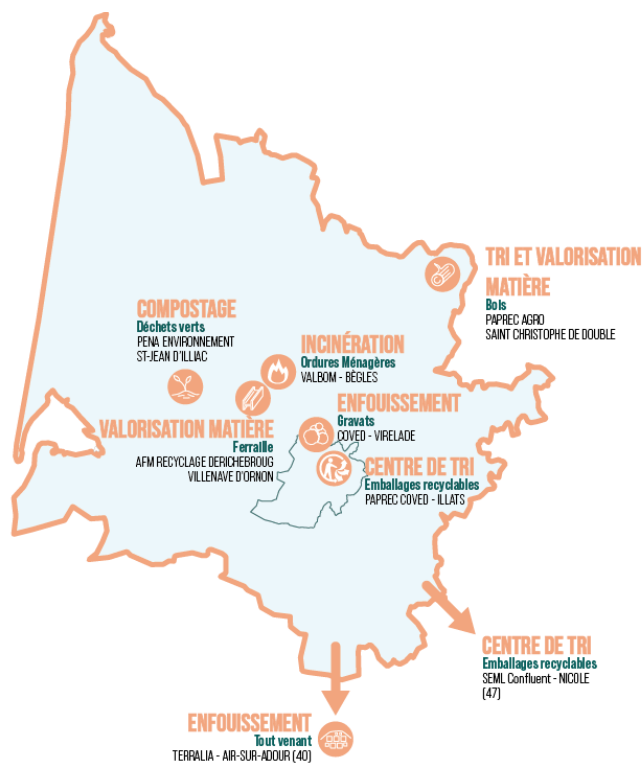
Organisation du traitement

DÉCHETS	TONNAGES VALORISÉS	FILIÈRES DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION	TYPE DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION
Acier issu de la collecte sélective	35	Decons (33)	Valorisation matière
Aluminium de la collecte sélective	4	COVED Environnement	Valorisation matière
Ampoules et néons	0.24	ecosystem	Valorisation matière
Batteries	NC	Pena	Valorisation matière
Bois	580	Paprec Agro Saint Christophe de Double (33)	Valorisation matière
Cartons de déchèterie	107	REVIPAC - SMURFIT KAPPA (33)	Valorisation matière
Cartouches et toners	NC	Printerre	Valorisation matière
Déchets Diffus Spécifiques	31	Pena (EcoDDS et hors EcoDDS)	Valorisation énergétique
Déchets d'éléments d'ameublement	238	Eco-mobilier (Ecomaison)	Valorisation matière
Déchets verts	1 509	Pena Environnement Saint Jean d'Ilac (33)	Valorisation organique Compostage / Méthanisation
DEEE	104	Ecologic	Valorisation matière et énergétique
Emballages en carton / Briques alimentaires	337	Centre de tri : De janvier à Février et décembre : Trivalo 33 Illats (33) Mars à novembre : Centre de tri SEML Confluent Nicole (47) Repreneurs : REVIPAC - SMURFIT KAPPA (PCNC) et Lucart (ELA PCC)	Valorisation matière
Emballages en plastique PET CLAIR et PEHD	109	ACTECO	Valorisation matière
Emballages en plastique PET FONCE	13	COVED Environnement	Valorisation matière
Encombrants collectés en PAP	74	Eco-mobilier pour le mobilier Terralia pour le tout-venant Pena Environnement Saint-Jean d'Ilac (33) pour les sapins	Valorisation matière pour le mobilier (9.2t) Valorisation organique pour la collecte de sapins en PAP (4.5t) Enfouissement pour le tout-venant (60.3t)
Ferraille	106	Derichebourg	Valorisation matière
Flux de développement plastique	14	CITEO	Valorisation matière
Gravats	1 574	COVED ISDI Virelade (33) UCTOM	Enfouissement
Huiles alimentaires	1.31	Quatra	Valorisation matière
Huiles minérales	9	Sévia	Valorisation matière
Journaux / Magazines	326	COVED Environnement	Valorisation matière
Ordures Ménagères Résiduelles	2 661	VALBOM Bègles (33)	Valorisation énergétique
Piles et accumulateurs	0.92	Screlec	Valorisation matière
Refus de tri	412		Enfouissement (287.1t) Valorisation énergétique CSR (125.6t)
Textiles	101	Le Relais pour REFASHION	Valorisation matière
Tout-venant	890	Terralia Aire sur l'Adour (40)	Enfouissement
Verre	802	OI Manufacturing Vayres (33)	Valorisation matière

Transfert de la collecte sélective en 2022

En 2022, les déchets d'emballages ménagers recyclables et les papiers ont été triés dans deux centres de tri :

- ↳ De janvier à février et en décembre dans le centre de tri Trivalo de Coved Paprec situé à Illats (33).
- ↳ Durant les mois de mars à novembre, les déchets issus de la collecte sélective ont d'abord transité sur le site de Virelade (transfert) pour être ensuite massifiés et transportés vers le centre de tri SEML Confluent de Nicole (47) pour être triés.



La valorisation des déchets

Recyclage des déchets issus de la collecte sélective

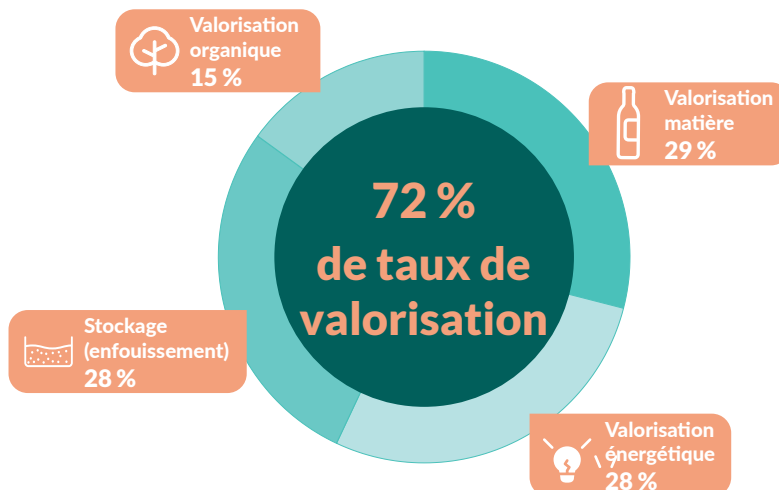
Acier	>	35 tonnes	>		455 lave-vaisselles*
Aluminium	>	4 tonnes	>		1 172 cadres de vélo de 2kg
Autres flaconnages en plastique (PE/PP/PS)	>	85 tonnes	>		42 402 arrosoirs
Bouteilles en plastique (Mix PET)	>	37 tonnes	>		44 200 couettes
Papiers-cartons	>	665 tonnes	>		2 495 745 boîtes à chaussures
Verre	>	802 tonnes	>		1 782 044 bouteilles de 75cl

*A titre d'exemple, grâce au geste de tri, 35 tonnes d'acier ont été recyclés, cela représente l'équivalent de 455 lave-vaisselles.

Source : <https://e-tonnes.citeo.com>

Taux de valorisation des déchets

Le taux de valorisation est calculé sur le périmètre de l'ensemble des déchets ménagers et assimilés.



Synoptique des déchets

TYPE DE DÉCHETS	TONNAGES	KG / HAB.	ÉVOLUTION 2021 - 2022	TRANSFERT	VALORISATION & TRAITEMENT
Ordures Ménagères Résiduelles	2 661	125	-3% ↓		Valorisation énergétique
Emballages ménagers recyclables	1 428	67	-2% ↓	Janvier, février et décembre : Centre de tri Trivalo 33 Illats (33) Mars à novembre : transfert sur la déchèterie de Virelade (33) puis acheminement vers le Centre de tri SEML Confluent Nicole (47)	Valorisation matière
Flaconnages et emballages en plastique	135	6	+51% ↑		
Emballages en acier	35	2	-64% ↓		
Emballages en aluminium	4	0	-69% ↓		
Papiers	326	15	-39% ↓		
Cartons issus de la collecte sélective et déchèterie	337	16	-3% ↓		
Briques alimentaires	NC	NC			
Refus de tri	412	19	-13% ↓		
Encombrants collectés en PAP	74	4	-31% ↓	Déchèterie de Virelade (33)	Enfouissement pour le tout-venant Valorisation matière pour le mobilier Valorisation organique pour les sapins
Verre	802	38	-1% ↓		Valorisation matière
Textiles	101	5	+4% ↑		Valorisation matière
Déchets verts	1 509	71	-3% ↓		Valorisation organique
Gravats	1 574	74	-12% ↓		Enfouissement
Cartons	107	5	-4% ↓		Valorisation matière
Bois	580	27	-15% ↓		
Feraille	106	5	-37% ↓		
Tout-venant	890	42	-10% ↓		Enfouissement
DEEE	104	5	-22% ↓		Valorisation matière et énergétique
DDS	31	1	+55% ↑		Valorisation énergétique
Déchets d'éléments d'ameublement	238	11	-10% ↓		Valorisation matière
Huiles alimentaires	1.31	0.06	+28% ↑		
Huiles minérales	9	0.43	NC		
Ampoules et néons	0.24	0.01	±0		
Piles et accumulateurs	0.92	0.04	+12% ↑		
Cartouches et toners	NC	NC	NC		
Batteries	NC	NC	NC		

LES INDICATEURS FINANCIERS

Principales dépenses de prestation

En 2022, la Communauté de Communes Convergence Garonne a confié à différents prestataires la collecte, le traitement et la valorisation des différents flux de déchets.

NOM DE L'ENTREPRISE	NATURE DE LA PRESTATION	FLUX	CONTRAT ET DURÉE	ÉCHÉANCE	MONTANT ANNUEL EN € HT	ÉVOLUTION 2021 -2022
COVED	Collecte et transport	Ordures ménagères et collecte sélective	Marché public 2 ans + renouvelable 2 fois 1 an	28/02/2026	894 042,15 €	+2% ↗
COVED	Collecte et transport	Verre	Marché public 2 ans + renouvelable 2 fois 1 an	31/12/2025	55 239,52 €	+35% ↗
COVED	Tri et caractérisation	Emballages ménagers recyclables	Marché public 18 mois + renouvelable 2 fois 3 mois	31/03/2024	349 533,78 €	+21% ↗
SOVAL	Incinération (traitement)	Ordures ménagères	Marché public 4 ans	21/02/2024	351 369,42 €	+9% ↗
COVED	Exploitation déchèterie Virelade, transport, traitement	Flux déchèterie et DDS	Marché public 2 ans + renouvelable 2 fois 1 an	31/01/2025	434 837,24 €	+8% ↗
TERRALIA	Traitement des encombrants <i>(Dans le cadre du marché d'exploitation de la déchèterie par la COVED)</i>	-	Marché public 2 ans + renouvelable 2 fois 1 an	31/01/2025	120 304,69 €	±0%
QUADRIA	Fournitures de conteneurs, puces et pièces détachées pré-collecte	Bacs OM et CS, composteurs et pièces détachées	Marché public 2 ans + renouvelable 2 fois 1 an	30/06/2025	35 677 €	-30% ↘

Budget, coût du service et financement

Montant annuel global des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement du service

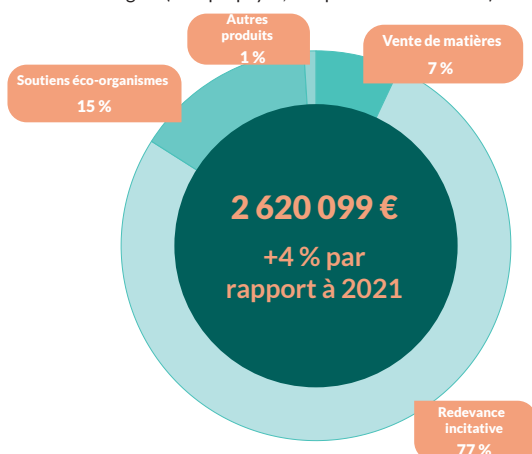
RÉALISATION INVESTISSEMENTS	MONTANT HT
Achats de bacs pucés ordures ménagères et collecte sélective	29 576,58 €
Achats de composteurs	3 661,60 €
Renouvellement du matériel informatique	409,91 €
Achat d'un bungalow pour la déchèterie	13 202,50 €
Acquisition du terrain de Virelade	850 453,60 €
TOTAL	897 304,19 €

Le montant total des investissements pour 2022 s'élève à 897 304,19€. L'acquisition du terrain de Virelade, où se situe la déchèterie intercommunale, représente 95% des investissements.

Les investissements restants portent sur l'achat de bacs de pré-collecte pour les ordures ménagères, le tri sélectif et de composteurs.

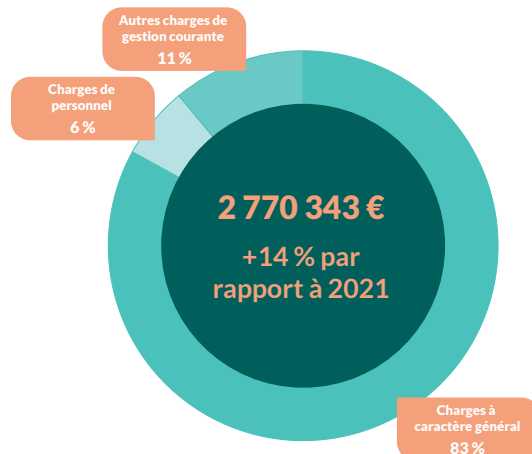
Principales recettes de fonctionnement

En 2022, les recettes de fonctionnement s'élèvent à 2 620 099,14€ soit 4% de plus qu'en 2021 s'expliquant par une hausse des soutiens des éco-organismes et de la vente des matériaux recyclables. 77% des recettes proviennent des contributions des usagers via la redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative. Les soutiens des éco-organismes s'élèvent à 15% des recettes. Les ventes de matériaux recyclables représentent 7% des recettes. Les autres produits concernent principalement les ventes aux usagers (sacs prépayés, composteurs et serrures).



Principales dépenses de fonctionnement

En 2022, les dépenses de fonctionnement réalisées s'élèvent à 2 770 342,90€ soit 14% de plus qu'en 2021. Cette augmentation s'explique majoritairement par la hausse des dépenses en prestations de services sur les différents marchés en cours (collecte, tri, traitement, déchèterie).



Compte administratif 2022

	DÉPENSES	RECETTES
Fonctionnement	2 770 342,90 €	2 620 099,14 €
Investissement	912 691,51 €	652 073,34 €

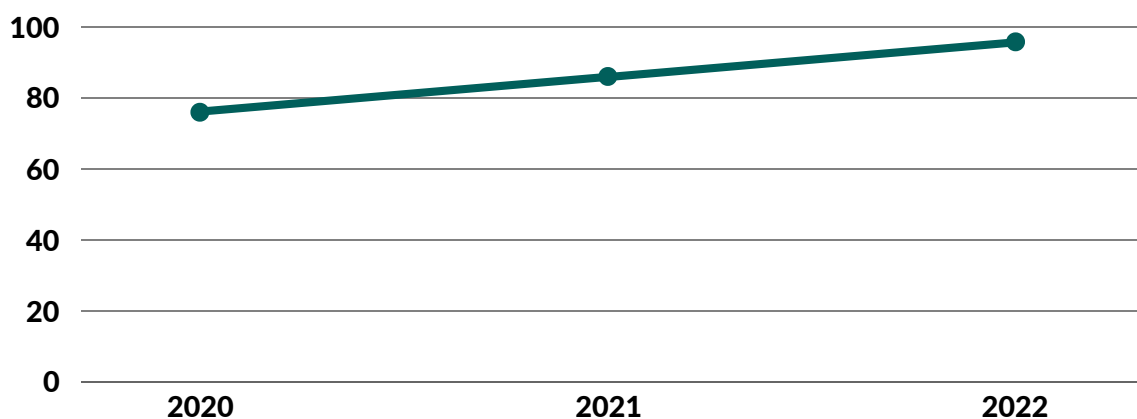
Indicateur Compta-Coûts 2022

Le **coût aidé** du service public est le coût qui reste à la charge de la collectivité et correspond donc à son besoin de financement.

Il représente l'ensemble des charges (structure, communication, prévention, pré-collecte, collecte, traitement) qui affectent le service, déduction faite des produits (ventes de matériaux, d'énergie, soutiens des sociétés agréées, aides diverses).

Le coût aidé est issu de la matrice des coûts. La population de référence retenue est la population municipale INSEE 2022 (21 207 habitants). On note une augmentation du coût aidé depuis 2020, en raison, entre autres d'une hausse des coûts de collecte et traitement.

Coût aidé 2022 HT :
97 € par habitants



Financement du service public*

	EUROS ARRONDIS	EUROS /HABITANTS
COÛT AIDÉ DU SERVICE PUBLIC	2 062 483 €	97 € par habitant
NIVEAU DE FINANCEMENT PAR LA REDEVANCE INCITATIVE	1 990 222 €	94 € par habitant

Le coût complet du service de gestion des déchets en 2022 est évalué à 124€. En retirant les recettes issues de la reprise des matières, des soutiens des éco-organismes et des ventes d'équipements, le besoin de financement ou coût aidé en 2022 s'élève à 2 062 483 € soit 97 € par habitant. Le financement du service public regroupe les contributions des usagers via la redevance incitative s'élève à 1 990 222 € soit 94 € par habitant, permettant de couvrir le coût du service.

* Les données présentées ci-contre sont issues de la matrice des coûts 2022.

Structure des coûts

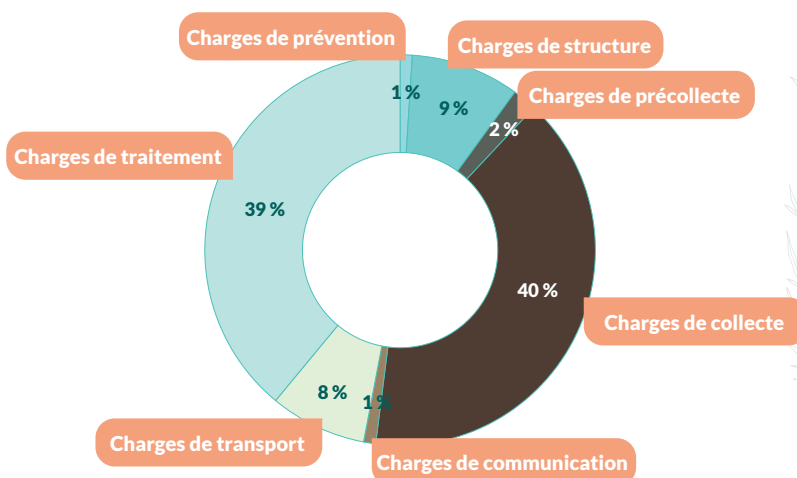
L'ensemble des données présentées ci-après est issu de la matrice des coûts 2022, permettant d'obtenir les coûts du service public de gestion des déchets et de se comparer aux autres collectivités.

La population de référence retenue est la population municipale INSEE 2022 (21 207 habitants). Les données présentées ici diffèrent légèrement des données budgétaires comptables. En effet, la méthode ComptaCoût utilisée pour remplir la matrice prend en compte l'ensemble des charges et produits liés à la gestion des déchets, n'apparaissant pas forcément dans les budgets comptables annexes.

Nature des charges

Sont présentées ici les charges par étape technique (pré-collecte, collecte, transport, traitement) tous flux de déchets confondus pesant sur le coût du service.

Charges de prévention	21 776,34 €
Charges de structure	244 634,16 €
Charges de précollecte	60 093,35 €
Charges de collecte	1 053 846,45 €
Charges de communication	30 888,07 €
Charges de transport	195 314,77 €
Charges de traitement	1 013 224,00 €
TOTAL DES CHARGES	2 619 777,14 €

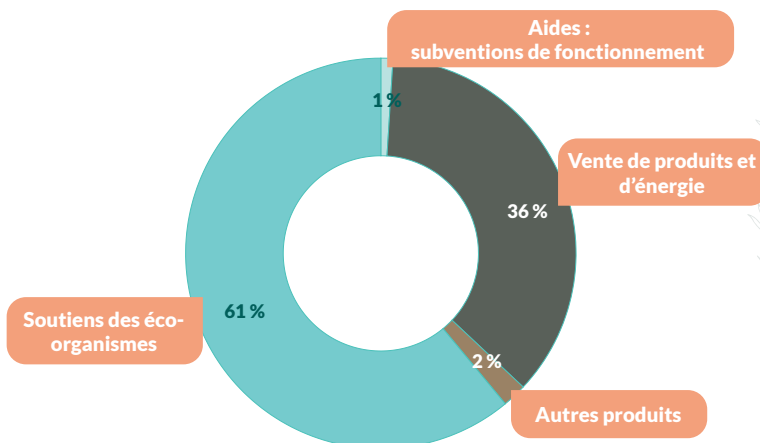


Les principaux postes de charges concernent la collecte (ordures ménagères, collecte sélective, déchèterie), le traitement (OMR et déchèterie) et le tri des recyclables. Ces postes représentent à eux seuls 79% des charges liées à la gestion des déchets.

Entre 2021 et 2022, les charges ont augmenté de 11% s'expliquant par une hausse des charges liées à la collecte (+9%, nouveau marché en 2022), au traitement et tri (+12%, nouveau marché de tri en 2022, augmentation des coûts d'incinération des OMR et de la TGAP associée) et une hausse des charges de structures due aux augmentations liées aux prix de l'énergie : chauffage, électricité ; aux salaires du personnel).

Nature des produits (hors REOMI)

Aides : Subventions de fonctionnement	5 761,01 €
Vente de produits et d'énergie	200 415,18 €
Autres produits	8 851,67 €
Soutiens des éco-organismes	342 264,81 €
TOTAL DES PRODUITS	551 531,66 €



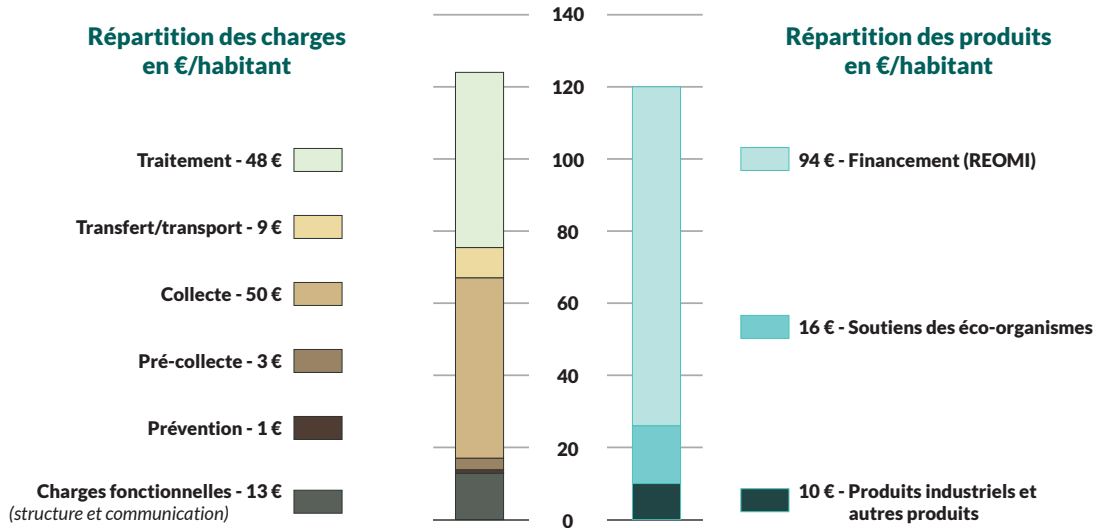
61% des produits sont issus des soutiens des éco-organismes (CITEO, OCAD3E, etc.). 36% des produits sont issus de la revente des matières recyclables (issues de la collecte sélective et de la déchèterie). Les autres produits concernent la vente aux usagers (composteurs, sacs prépayés, serrures) et les aides (subventions de fonctionnement de l'ADEME).

On note une augmentation de 3% des produits par rapport à 2021, s'expliquant par la hausse de la revente des matières recyclables et des soutiens des éco-organismes.

Détail des soutiens des éco-organismes

CITEO	OCAD3E	ECO MOBILIER	ECO DDS
331 132,52 €	7 223,18 €	7 465,08 €	1 559,21 €

Répartition des charges, produits et du financement



Le coût total par habitant du service de gestion des déchets s'élève à 124€. Les charges de collecte et traitement sont celles qui pèsent le plus lourd dans ce coût avec respectivement 50€ et 48€ par habitant.

La REOMI et les produits s'élèvent à 120€ par habitant. La gestion du service est financée majoritairement par la REOMI, à hauteur de 94€ par habitant. Les autres produits (soutiens des éco-organismes, produits industriels et ventes d'équipements) permettent de couvrir 26€ du coût par habitant. Le taux de couverture des charges par les produits est de 96%. La couverture n'est donc pas complète.

Coût des différents flux de déchets

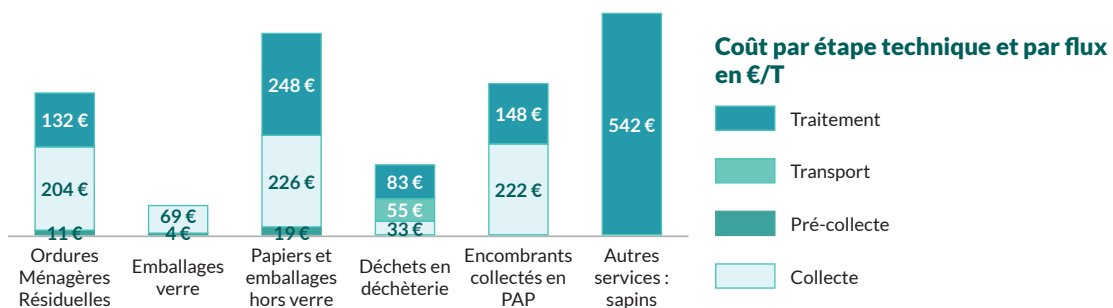
Coût des différents flux ramenés à la tonne et en € par habitant

	ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES	EMBALLAGES VERRE	PAPIERS ET EMBALLAGES HORS VERRE	DÉCHETS EN DÉCHÈTERIE	ENCOMBRANTS COLLECTÉS EN PAP	AUTRES SERVICES SAPINS	TEXTILES	TOTAL
	TONNAGE DE RÉFÉRENCE	2 661	802	1 428	3 577	70	4	101
COÛT AIDÉ HT (en €/tonne)	386 €	37 €	228 €	182 €	413 €	629 €	- 11 €	239 €
QUANTITÉ COLLECTÉE EN KG/HAB	125	38	67	169	3	0	5	407
COÛT AIDÉ HT (en €/habitant)	48€	1€	15€	31€	1€	0.12€	- 0.05€	97€

A noter que les tonnages des gravats (déchets de la déchèterie) ne sont pas comptabilisés dans la matrice.

Répartition des charges par flux et par étape technique

Les étapes techniques concernent la pré-collecte (équipements de collecte : bacs, bornes), la collecte, le transport et le traitement des déchets.



A noter que les coûts des encombrants en porte-à-porte et des sapins comprennent à la fois les coûts de collecte et les coûts de traitement, ils sont par défaut regroupés et confondus dans la matrice dans l'étape traitement.

PERSPECTIVES 2023



Collecte



Lancement d'une étude d'implantation des points d'apport volontaire dans les Bastides et centre-bourgs avec le SEMOCTOM et l'USTOM



Collecte sélective & tri



Remplacement du parc entier des bacs verts de collecte sélective par des bacs gris à couvercle jaune sur le premier trimestre 2023 - Communication lancée en décembre 2022 (envoi d'un courrier d'informations à l'habitant, campagne sur les réseaux sociaux, réunions publiques)



Poursuites des animations scolaires sur les nouvelles consignes de tri



Au 1er janvier 2023 : Extension des consignes de tri « Tous les emballages et papiers se trient ». Démarrage de la campagne de communication en décembre 2022 (envoi d'un courrier d'informations à l'habitant avec mémo-tri, campagne sur les réseaux sociaux, réunions publiques, nouvel autocollant)



Prévention



Réflexion pour le déploiement d'une stratégie pour le tri à la source des biodéchets



Réalisation d'une caractérisation des OMR



Coopération départementale



Lancement de l'étude de faisabilité à l'échelle départementale, pour la création d'une gouvernance commune pour le traitement des OMR (suite de l'étude d'opportunité)



Lancement des travaux du centre de tri de la SPL Trigironde à Saint-Denis-de-Pile



Évolution de l'accueil à l'utilisateur



Accueil du public sur rendez-vous (prise de rdv en ligne) avec des nouveaux horaires d'accueil

LEXIQUE

AGEC

Anti Gaspillage pour une Économie Circulaire

AV

Apport Volontaire

BOM

Benne à Ordures Ménagères

CDC

Communauté de Communes

CS

Collecte sélective

DDM

Déchets Dangereux des Ménages

DDS

Déchets Diffus Spécifiques

DEA

Déchets d'Éléments d'ameublement

DEEE

Déchets d'Équipement Électrique et Électronique

DMA

Déchets Ménagers et Assimilés

ECT

Extension des Consignes de Tri

ETP

Équivalent Temps Plein

Hab.

Habitant

IFAID

Institut de Formation et d'Appui aux Initiatives de Développement

Kg

Kilogramme

L

Litre

OMR

Ordures Ménagères Résiduelles

PAP

Porte-à-porte

PAV

Point d'Apport Volontaire

PEHD

Polyéthylène Haute Densité

PET

Polytéréphtalate d'éthylène

PL

Poids Lourds

PTAC

Poids Total Autorisé en Charge

RDV

Rendez-vous

REOM

Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères

REOMI

Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative

RFID

Radio Frequency Identification

SEMOCTOM

Syndicat de l'Entre-deux-Mers Ouest pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères

SICTOM SUD GIRONDE

Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des déchets ménagers et assimilés du Sud Gironde

SPL

Société Publique Locale

TGAP

Taxe Générale sur les Activités Polluantes

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CONVERGENCE GARONNE

12 rue du Maréchal Leclerc de Hauteclocque 33720 PODENSAC

05 56 76 38 00

WWW.CONVERGENCE-GARONNE.FR

WWW.PGD.CONVERGENCE-GARONNE.FR



Convergence
Garonne



Convergence
Garonne

